

5 février 2024, Augsburg / Baden-Baden

Déclaration de Frédéric Zucco et Audrey Leclerc après le vote de la présidence du Conseil consulaire d'Allemagne du sud du 5 février 2024

Une déception attendue: le manque d'alternance au sein du Conseil Consulaire d'Allemagne du sud

Lors des élections consulaires du 30 mai 2021 ont été élu·es 6 conseillères et conseillers, dont 3 de droite (2 LREM, 1 Divers droite) et 3 de gauche (2 EELV, 1 Français du Monde), avec une légère majorité pour la droite. Le 28 juin 2021, l'élection à la présidence du conseil s'est faite en 3 tours, l'alliance de droite obtenant 3 voix, celle de gauche aussi. Mme Laurence Gromier-Heim (LREM) a été élue par 3 voix contre 3 au titre de la règle de l'âge.

Nous -représentant·es de la gauche- avons indiqué lors de cette réunion, que nous respections évidemment ce vote et que nous travaillerons dans une base de consensus et de dialogue pour assumer notre fonction au service des Français et Françaises de notre circonscription, en soulignant à cette occasion l'importance de l'alternance. Nous avons non seulement respecté notre engagement mais avons aussi énormément travaillé dans cet esprit et fait de nombreuses propositions. Nous, nous sommes rendus à de nombreuses manifestations de la communauté française, rencontré de nombreuses associations et institutions et ce dans de nombreuses villes du Bade-Wurtemberg et de la Bavière. Et par nos contacts avec des élu·es d'autres régions et pays, nous avons pu analyser les besoins et canaliser les demandes. Le fait que notre Conseil Consulaire travaille depuis cette date d'une manière soudée et constructive en est le produit. Les six membres du Conseil Consulaire d'Allemagne du sud peuvent être fiers du travail réalisé en commun.

Le 5 février 2024 a été procédé après mi-mandat de nouveau au vote de la présidence. Il était indispensable de concrétiser la nécessité d'une alternance.

Nous vivons actuellement des temps difficiles en Europe avec la montée d'idées d'exclusion, de haine, de violence. Une méfiance à l'égard de la politique et des institutions en est une des raisons et une des conséquences. Nous voulons aussi au sein du Conseil Consulaire d'Allemagne du sud montrer que la politique -la représentation des Françaises et des Français donc- est autre, qu'elle se fait sur le dialogue, sur le consensus, sur l'alternance. Nous voulons être un exemple.

En concrétisant une alternance au sein de la présidence de notre Conseil Consulaire d'Allemagne du sud, nous aurions pu renforcer l'impact et l'image de notre mandat parmi la communauté française, et aussi face aux administrations française et allemande. Cela aurait aussi renforcé l'esprit démocratique au sein du Conseil Consulaire d'Allemagne du sud.

Malheureusement le bras tendu par les élu·es de gauche n'a pas été saisi par la majorité de droite, qui tout en reconnaissant les mérites et la validité de la candidature écologiste proposée, ne voulait en aucun cas céder la place, ne voulait en aucun cas l'alternance. Nous sommes bien sûr déçu·es par cette occasion manquée et par le non-respect de l'accord de début de mandat. Mais nous continuerons bien sûr d'exercer notre mandat de manière engagée comme jusqu'à présent, pour l'intérêt de nos compatriotes, dans un souci de justice sociale et d'avancées écologiques.